

## La réalisation du Chef d'œuvre en MEE

Loin d'être anodin, réaliser un chef d'œuvre dès la classe de première nécessite de développer des compétences relatives à la démarche de projet, au sein de l'équipe pluridisciplinaire tout comme chez les élèves. Il convient donc de ne pas compter uniquement sur l'inné, mais bien de se former pour maîtriser cette démarche pédagogique. De nombreux outils existent. Nous allons à titre d'exemple nous appuyer sur l'expérimentation 'Challengers de possibles' qui s'est déroulée dans plusieurs académies.

Là encore, nous ne reprendrons pas tous les éléments décrits dans le Vademécum « La réalisation du chef d'œuvre » auquel il convient de se référer. La plateforme BRIO <https://brio.education.gouv.fr/> constitue également une ressource utile.

### La nécessité d'un cadre :

Quelle que soit la méthode mise en oeuvre, il sera utile de définir et exposer un cadre, proposant une démarche en plusieurs étapes qui permettent à l'ensemble des acteurs, enseignants comme élèves de se situer à tout moment de l'avancée du projet.

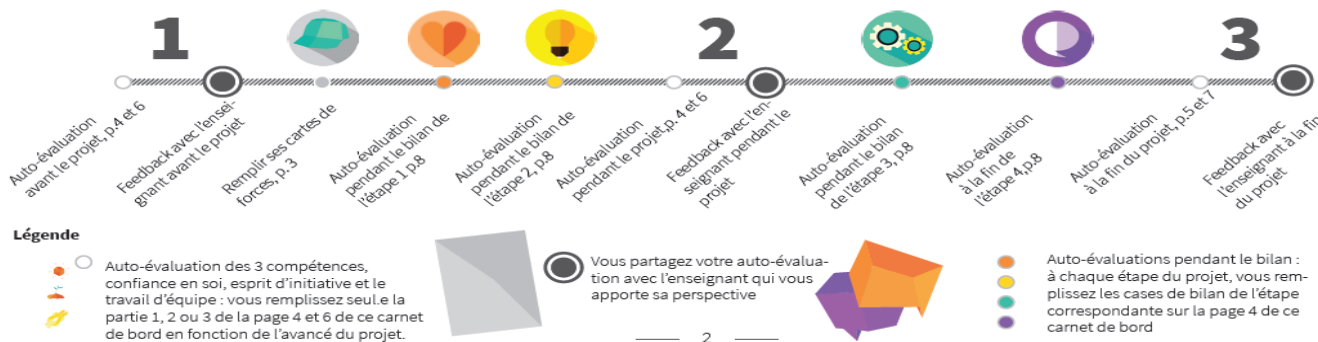
Ce cadre est nécessairement accompagné d'outils et de temps réflexifs a minima après chaque étape, permettant à l'élève de construire ses connaissances, d'identifier son niveau de compétences et de se situer au sein de la réalisation de son chef d'œuvre.



Source de l'infographie : Synlab

### La nécessité d'outils de suivis :

#### CONCRÈTEMENT, COMMENT ET QUAND UTILISER VOTRE CARNET DE BORD ?

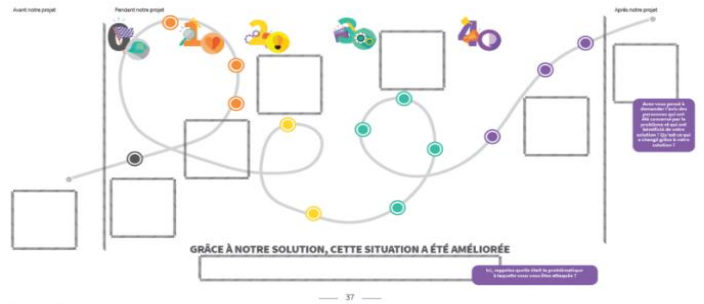


Source de l'infographie : Synlab

La tenue d'un carnet de bord est nécessaire pour permettre à l'élève de conserver les traces de ses actions. Les résultats des évaluations régulières sont reportés dans le livret individuel de suivi des compétences et donnent lieu à l'évaluation certificative en fin de cycle de professionnalisation.

## NOTRE PARCOURS DE PROJET

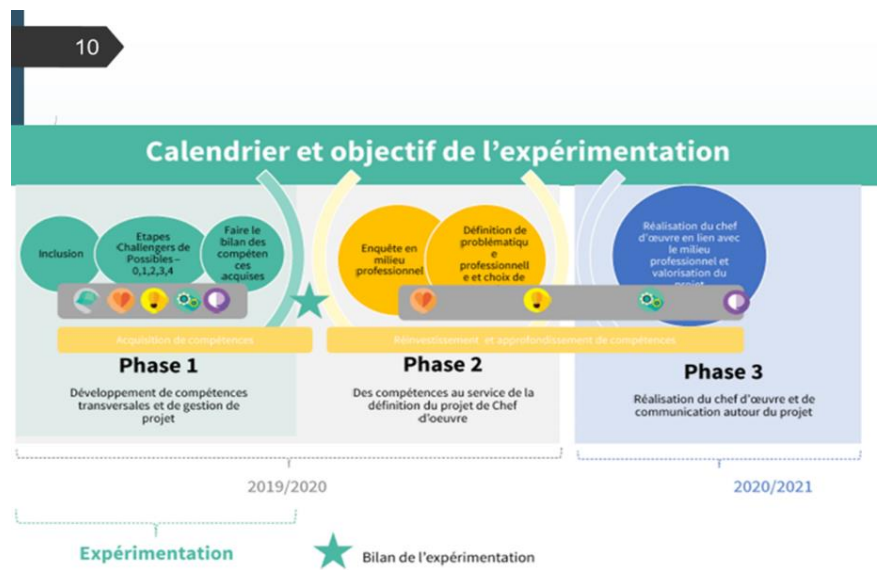
Sur des post-it, notez pour chaque étape de votre projet : une surprise, ce qui vous a le plus amusé, ce qui était le plus décevant... Collez-les ensuite dans les encadrés à côté de chaque étape.



Source de l'infographie : Synlab

### La nécessité de former à la démarche :

Il est nécessaire pour les enseignants autant que pour les élèves de s'accoutumer à la démarche. De plus la constitution des équipes, le peu de visibilité sur les sujets de chef d'œuvre choisis par les élèves, nous ont conduit à travailler la mise en œuvre du chef d'œuvre en trois étapes : La phase 1 en classe de première permet à partir d'un sujet de société en lien avec la formation (exemples : les enjeux énergétiques, la transition numérique dans nos métiers...) de travailler la démarche et de s'appropriier les outils nécessaires. De manière transversale, ces sujets peuvent être traités facilement par une équipe pluridisciplinaire.



Source de l'infographie : Synlab et académie de Rennes

La phase 2 permet d'impliquer réellement l'élève dans la recherche du sujet qu'il souhaite développer. Cette phase nécessite un réel travail de cadrage selon plusieurs points de vues : financier, partenarial, complexité de réalisation, intégration des compétences du référentiel et des programmes en enseignement général, constitution des ressources. Positionné à partir du mois de mars par exemple, cette phase permet à l'équipe de caractériser les besoins d'organisation en classe de terminale. L'élève pourra également prendre appui sur ses temps de PFMP pour intégrer la réalisation du chef d'œuvre dans un cadre partenarial.

Enfin la phase 3 qui correspond à la réalisation du chef d'œuvre arrêté conjointement avec l'équipe pédagogique et les élèves peut commencer dès la fin de l'année de première, et bien entendu se poursuivre en terminale.

L'avantage d'une démarche de cet ordre permet à l'élève de développer progressivement les compétences nécessaires pour la réalisation de son chef d'œuvre, et à l'équipe pédagogique de porter un cadre d'évaluation et de suivi de compétences dès la première phase de mise en œuvre.

Le livret individuel de suivi de compétences comprend un volet 'Chef-œuvre' afin d'identifier les compétences développées au cours des deux années.